



## Dispositif d'aide à la location ou l'acquisition d'un broyeur à déchets végétaux

Les déchets végétaux et les déchets de cuisine représentent près d'un tiers du contenu des poubelles. C'est la raison pour laquelle la Communauté de la Riviera Française propose un nouveau dispositif de prévention des déchets végétaux : l'aide à la location ou l'acquisition d'un broyeur à déchets végétaux (délibération n°111/2020 du 31 juillet 2020).  
Ce dispositif est complémentaire à la mise à disposition à tarif aidé de composteurs individuels.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez :

- ✓ Être un particulier
- ✓ Habiter une des 15 communes de la Communauté de la Riviera Française
- ✓ Compléter, dater et signer le formulaire joint
- ✓ Joindre les pièces justificatives suivantes :
  - Une pièce d'identité au nom du demandeur
  - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au nom et à l'adresse du demandeur (photocopie d'une facture d'électricité, de gaz, de téléphone ou d'abonnement internet).
  - La photocopie de la facture d'achat au nom et à l'adresse du demandeur (les tickets de caisse ne sont pas acceptés).
  - Un relevé d'identité bancaire au nom et à l'adresse du demandeur.
- ✓ Retourner votre demande (formulaire + pièces justificatives) à l'adresse postale :

Communauté de la Riviera Française  
Prévention des Déchets végétaux  
16 rue Villarey  
06500 MENTON

Ou par courriel à l'adresse [environnement@carf.fr](mailto:environnement@carf.fr)

### A noter :

- \* L'aide à l'acquisition d'un broyeur est accordée une seule fois par demandeur : son montant est équivalent à 50% du coût d'achat plafonné à 85€.
- \* L'aide à la location d'un broyeur est accordée une fois par an par demandeur : son montant est équivalent à 50% du coût de la location plafonné à 45€.
- \* La demande d'aide à l'acquisition d'un broyeur est accordée pour le matériel acquis à une date postérieure au 31 juillet 2020 (date de la délibération communautaire).
- \* La facture acquittée jointe (de location ou d'acquisition) doit dater de moins de 6 mois.

Le remboursement sera effectué par virement sur le compte bancaire déclaré après vérification des pièces constitutives du dossier de demande d'aide.

Demande d'aide à (cocher la case correspondant à votre demande)



la location

à l'acquisition d'un broyeur de végétaux

Coordonnées du demandeur :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Renseignements complémentaires :

- Prix d'achat du broyeur : \_\_\_\_\_ € (facture acquittée à joindre)
- Prix de location du broyeur : \_\_\_\_\_ € (facture acquittée à joindre)
- Caractéristiques techniques :  Broyeur thermique  Broyeur électrique

Pièces à joindre à ce formulaire de demande :

- Une pièce d'identité au nom du demandeur
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au nom et à l'adresse du demandeur (photocopie d'une facture d'électricité, de gaz, de téléphone ou d'abonnement internet).
- La photocopie de la **facture d'achat ou de location au nom et à l'adresse du demandeur** datée de moins de 6 mois (les tickets de caisse ne sont pas acceptés).
- Un relevé d'identité bancaire au nom et à l'adresse du demandeur.

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :